

<http://7lameslamer.net/didier-robert-du-cote-des-tueurs-d-1836.html>



# « Didier » like les pesticides

- La Réunion - Economie et société -



Date de mise en ligne : mercredi 18 mai 2016

---

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

---

**Parmi les quatre sénateurs de La Réunion, seul Didier Robert a voté contre l'interdiction des insecticides « néonicotinoïdes »... c'est à dire, pour que les pesticides réputés « tueurs d'abeilles » continuent d'être pulvérisés dans la nature, au mépris d'un impact pourtant établi par de nombreux travaux scientifiques.**



Parmi les quatre sénateurs réunionnais, seul Didier Robert s'est opposé à l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, se positionnant ainsi du côté des « tueurs d'abeilles ». Source : site de l'association "Agir pour l'environnement".

**Les néonicotinoïdes, utilisés principalement** dans l'agriculture intensive, ont des propriétés toxiques et attaquent le système nerveux central des insectes. Les abeilles n'y échappent pas.

**Selon des sources scientifiques, les néonicotinoïdes** seraient particulièrement impliqués dans le « syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles »... Or la disparition des abeilles « pourrait provoquer jusqu'à 1,4 million de morts supplémentaires par an, soit une augmentation de la mortalité mondiale de près de 3% », écrit le magazine « sciencesetavenir.fr », en écho à une étude publiée dans le journal médical de référence britannique « The Lancet ».



**Alors que l'assemblée Nationale avait voté en mars** dernier en faveur de l'interdiction des néonicotinoïdes à partir de septembre 2018, le Sénat, majoritairement à droite, s'est en revanche prononcé, le 12 mai, contre l'interdiction :

- 153 sénateurs dont **Didier Robert** ont voté contre l'interdiction,
- 59 sénateurs dont **Paul Vergès** ont voté pour l'interdiction,
- 124 sénateurs se sont abstenus dont **Michel Fontaine et Michel Vergoz**,
- 12 n'ont pas participé au vote.

Dans cet âpre débat, l'influence de la firme « **Bayer** » n'est pas négligeable ; il s'agit là de « *l'entreprise chimique dont les 2,5 milliards de chiffre d'affaire en 2015 proviennent de la commercialisation des néonicotinoïdes* » [1].

**Didier Robert**, dont on nous affirme qu'il « *engage La Réunion* dans de multiples actions pour le capital [sic] "*environnement*" » n'en est plus à une contradiction près. Prenant le contre-pied direct des déclarations aussi répétitives qu'emphatiques sur la « *Terre réunionnaise* » et la « *préservation de la biodiversité* » de l'île, le sénateur-président se plie à Paris aux desiderata du puissant lobby agro-chimique. Un comble pour l'ancien maire d'une commune dont le Miel vert est le symbole par excellence, qui ne manque pas une occasion d'affirmer son ancrage dans la ruralité. Un vote qui contraste avec l'abstention de Michel Fontaine, « patron » de la droite réunionnaise....



L'association « **Agir pour l'environnement** » a mis en ligne une [pétition](#) intitulée : « *Stop aux « sénaTUEURS d'abeilles* » ! » et réclamant l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes « *tueurs d'abeilles* » !

« **Un collectif d'associations et de structures agricoles** a présenté récemment un dossier technique démontrant qu'il était tout à fait possible de se passer de ces pesticides tueurs d'abeilles et que de surcroît, cette interdiction n'induisait pas une baisse des rendements agricoles », précise « *Agir pour l'environnement* ».

**Il y eut un sucre amer ; y aura-t-il un miel aigre ?**

**GGL**

---

[1] Source : tv5monde.com